



## COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE DU 22 AOÛT 2023 AU 17 OCTOBRE 2023

### LA MUNICIPALITÉ DÉCIDE

#### 22 AOÛT 2023

---

##### **Coutaz SA, offre No 4957 - réparation faîtage chalet de Plan du Pré**

D'adjuger, à la société Coutaz SA, les travaux pour la réparation du faîtage du chalet de Plan du Pré pour un montant de Fr. 2'326.30 (TTC).

##### **BF Toiture Ferblanterie, devis No 513 – Travaux de toiture et ferblanterie au Temple de Lavey-Village**

D'adjuger, à la société BF Toiture Ferblanterie, les travaux de toiture et ferblanterie au Temple de Lavey-Village pour un montant de Fr. 12'579.36 (TTC).

##### **ID-Fenêtre Sàrl, offre No 20130073 - pose d'une fenêtre dans le bureau de l'administration communale**

D'adjuger, à la société ID-Fenêtre Sàrl, les travaux pour la pose d'une fenêtre dans le bureau de l'administration communale pour un montant de Fr. 1'003.10 (TTC).

#### 5 SEPTEMBRE 2023

---

##### **Association du Mandement de Bex, remaniement et publication de la revue 2023**

D'octroyer, à l'Association du Mandement de Bex, un montant de Fr. 500.- destiné à financer la publication de sa traditionnelle revue.

##### **RWB Vaud SA, contrat d'ingénieurs**

De signer le contrat d'ingénieurs avec la société RWB Vaud SA concernant la rédaction et l'adaptation du Plan Directeur de la Distribution de l'Eau (PDDE).

##### **CODIR et conseil intercommunal du SDIS des Fortifications, remaniement des représentants de la Commune de Lavey-Morcles**

D'informer le CODIR et le conseil intercommunal du SDIS des Fortifications qu'à la suite d'une réorganisation au sein de la Municipalité, une nouvelle répartition des dicastères a été établie. La Municipalité sera représentée au sein du CODIR du SDIS des Fortifications par :

- M. Mario Da Silva, syndic
- M. Olivier Chesaux, municipal

## 19 SEPTEMBRE 2023

---

### **Serrurerie Duchêne Sàrl, fourniture et pose d'un portillon en acier - réservoir Morcles**

D'adjuger, à la société Serrurerie Duchêne Sàrl, la fourniture et la pose d'un portillon en acier pour un montant de Fr. 3'338.70 (TTC).

### **Energie 360 Pellets SA, pellets de chauffage et récupération des cendres**

D'adjuger, à la société Energie 360 Pellets SA, le mandat pour la fourniture de pellets de chauffage et la récupération des cendres pour un montant de Fr. 450.- (HT) par tonne du 01.10.2023 au 30.04.2024 et de Fr. 410.- (HT) par tonne du 01.05.2024 au 30.09.2024. La première livraison sera effectuée le 05.10.2023.

### **VonRoll Hydroservices SA, contrat de maintenance**

De signer le contrat de maintenance avec la société VonRoll hydroservices SA pour la maintenance des hydrantes sises sur le territoire communal pour un montant annuel de Fr. 2'222.90 (TTC).

## 3 OCTOBRE 2023

---

### **OptiWaste, commande carte d'accès au centre de tri**

De commander 100 cartes d'accès au centre de tri des Marais pour un montant de Fr. 882.05 (TTC).

## 17 OCTOBRE 2023

---

### **André Curchod SA, déplacement de la ligne téléphonique et du modem Swisscom**

D'adjuger, à la société André Curchod SA, les travaux pour le déplacement de la ligne téléphonique et du modem Swisscom à la salle polyvalente pour un montant de Fr. 1'842.90 (TTC).

## LA MUNICIPALITÉ PREND ACTE

## 5 SEPTEMBRE 2023

---

### **Prefecture d'Aigle, pénurie d'énergie et autres dangers - suite des préparatifs**

D'une lettre de la Préfecture du district d'Aigle qui l'informe qu'une deuxième phase est prévue pour la suite des préparatifs PRU. L'ORPC prendra contact avec chaque commune durant l'automne 2023 pour lui remettre :

- les appareils POLYCOM et VHF, moyens de télécommunications secourus
- la première partie du matériel cantonal "Signalétique PRU" (oriflammes, gilet, rubalise)
- La documentation nécessaire et utile au bon fonctionnement du PRU (formulaire de demande d'intervention, pocketcard, affiches, etc.)
- Des tutoriels traitant l'utilisation des appareils POLYCOM et VHF, du langage radio ainsi que du formulaire d'intervention
- Une directive précisant l'utilisation et l'entretien des appareils POLYCOM et VHF.

## **Chablais Région, contribution 2023 à Chablais Agglo**

D'une lettre de Chablais Région qui l'informe que à la suite de la séance du COPIL de Chablais Agglo, le budget 2023 du projet a été formellement arrêté pour ce qui est de la participation des communes à une contribution de Fr. 4.-/habitant.

### **19 SEPTEMBRE 2023**

---

#### **Mentor Citaku, démission du poste de secrétaire municipal**

De la lettre de démission de M. Mentor Citaku, secrétaire municipal, pour le 31.12.2023.

#### **Autorité de protection des données et de droit à l'information, nouvelle loi fédérale**

D'un e-mail de l'Autorité de protection des données et de droit à l'information qui l'informe que la loi fédérale du 25 septembre 2020 sur la protection des données (LPD) est entrée en vigueur le 1er septembre 2023. Il convient de rappeler qu'elle ne s'applique pas aux traitements des données personnelles réalisés par les entités communales vaudoises ou par les personnes auxquelles une commune confie des tâches publiques, dans l'exécution desdites tâches. Ceux-ci sont soumis à la loi cantonale du 11 septembre 2007 sur la protection des données personnelles (LPrD) et à la surveillance de l'Autorité cantonale de protection des données et de droit à l'information. Une révision totale de la LPrD est en cours.

### **3 OCTOBRE 2023**

---

#### **Règlement de l'association de communes du SDIS des Fortifications**

Du règlement de l'association de communes du SDIS des Fortifications qui abroge le règlement sur le service de défense contre l'incendie et secours. Le règlement a été approuvé par le Conseil d'Etat du canton du Valais le 26 octobre 2022 et par la Cheffe du Département de l'environnement et de la sécurité du canton de Vaud le 15 juin 2022.

#### **Direction générale des affaires institutionnelles et des communes, acomptes 2024 des charges péréquatives**

D'une lettre de la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes qui lui remet le détail des acomptes de la cohésion sociale, de la péréquation directe et de la réforme policière pour l'année 2024. Pour la Commune de Lavey-Morcles, le montant de la cohésion sociale est de Fr. 443'700.-, le total de la péréquation directe est de Fr. 370'52.- et le total prévu pour la réforme policière est de Fr. 66'975.-.

**AU NOM DE LA MUNICIPALITE**

**Le Syndic :**

**Le Secrétaire :**

Mario Da Silva

Mentor Citaku

